

DÉCISION

Membres présents : Matine Bonnaud

Mme Dalila Bekhaled-Oulhatri Directrice de l'Action Sociale

DEMANDEUR	AIDE ACCORDEE	NATURE DE LA DEMANDE	CREANCIER	OBSERVATIONS
Mr 69960 CORBAS	Prise en charge de nuitée d'hôtel: 955€	Pris en charge de nuitée d'hôtel	Hôtel Ibis Lyon est125 rue des frères voisins- ZAC du Chapotin 69970 Chaponnay	Aide attribuée suite à un sinistre

Signatures

Directrice de l'Action Sociale
Dalila Bekhaled-Oulhatri

le 21/02/2020

Le Vice-Président du C.C.A.S.
Matine Bonnaud



Matine Bonnaud

[Signature]